

# L'INSERTION DES SORTANTS DE FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES



## Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de vie sociale *Sortants de 2013*

Dans l'objectif d'adapter l'outil de formation régional et les projets pédagogiques de chaque institut aux besoins des employeurs et des publics en attente de formation, le Conseil régional d'Auvergne, les instituts de formation et les professionnels ont souhaité analyser le suivi de l'insertion professionnelle des élèves et étudiants formés.

C'est dans cette optique qu'a été élaboré un dispositif d'enquête pérenne à destination des élèves et étudiants présentés au diplôme d'Etat portant, notamment, sur leur devenir à 6 et 12 mois. La première vague de l'enquête a concerné les sortants de formation de 2012 (cf. parutions de mars et avril 2014), la seconde, présentée ci-après, ceux de 2013, soit 1 787 personnes.





## LE DISPOSITIF D'ENQUÊTE

Le questionnaire a été conçu et administré par le CARIF OREF Auvergne et la Région. L'enquête 2014 s'est déroulée en deux phases, de février à avril pour l'interrogation à 6 mois et de septembre à novembre pour le suivi à 12 mois. La Région a procédé à des relances téléphoniques ciblées visant à améliorer le taux et la qualité des réponses.

L'enquête balayait l'ensemble de la situation de la personne, de sa situation antérieure jusqu'au suivi à 12 mois :

- ✓ la situation avant l'entrée en formation (le lieu de résidence antérieure\*, le statut et l'expérience professionnels, le dernier diplôme obtenu, le suivi d'une préparation au concours...),
- ✓ la situation pendant la formation (le statut professionnel, la formation partielle, l'aide financière reçue...),
- ✓ la situation à 6 mois et celle à 12 mois après la sortie de formation avec :
  - ✓ le type de situation (emploi, sans emploi...),
  - ✓ en cas d'emploi, le poste occupé, le contrat (type, durée, temps de travail, salaire...), l'employeur (secteur d'activité, taille, lieu de travail\*), la durée et les modalités d'obtention du poste,
  - ✓ en cas de formation, le type et le lieu\*,
  - ✓ et, si la personne était sans emploi, la cause et sa situation détaillée.

## L'ANALYSE DU TAUX DE RÉPONSE

Au cours de l'année 2013, une session d'examen s'est déroulée pour la formation d'auxiliaire de vie sociale (juin). Pour rappel, la durée de cette formation étant de 9 mois, les personnes interrogées ont donc débuté leur formation en 2012.

**42 des 129** sortants ont répondu aux questionnaires à 6 et 12 mois, soit un taux de **33%**, inférieur au taux de réponse global toutes formations sanitaires et sociales confondues (37%) mais comparable à celui des seuls sortants de formations sociales (32% soit 125 répondants pour 393 sortants).

L'analyse des éléments de profil des répondants montre qu'ils sont **représentatifs de l'ensemble de la population enquêtée**. Leur profil est comparable à celui des élèves, inscrits en dernière année de formation en 2013, recensés par le Ministère de la santé (enquête DREES).

Dans la suite du document, les résultats afférents au diplôme sont comparés à ceux de l'ensemble des diplômés des formations sociales.

**Note** : des graphiques peuvent ne pas figurer sur certains items du fait d'effectifs insuffisants.

\* Les lieux ou territoires correspondent au COTEF, COmité Territorial Emploi Formation.



## LE PROFIL DES RÉPONDANTS

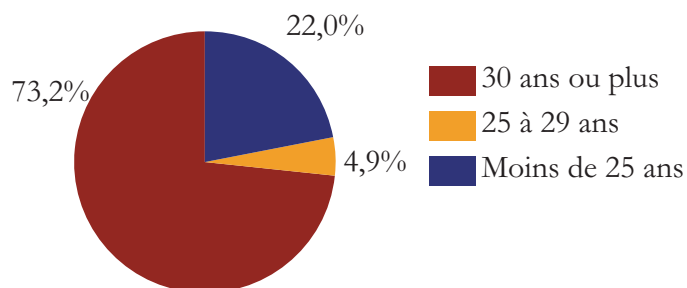
### Quel est leur sexe ?



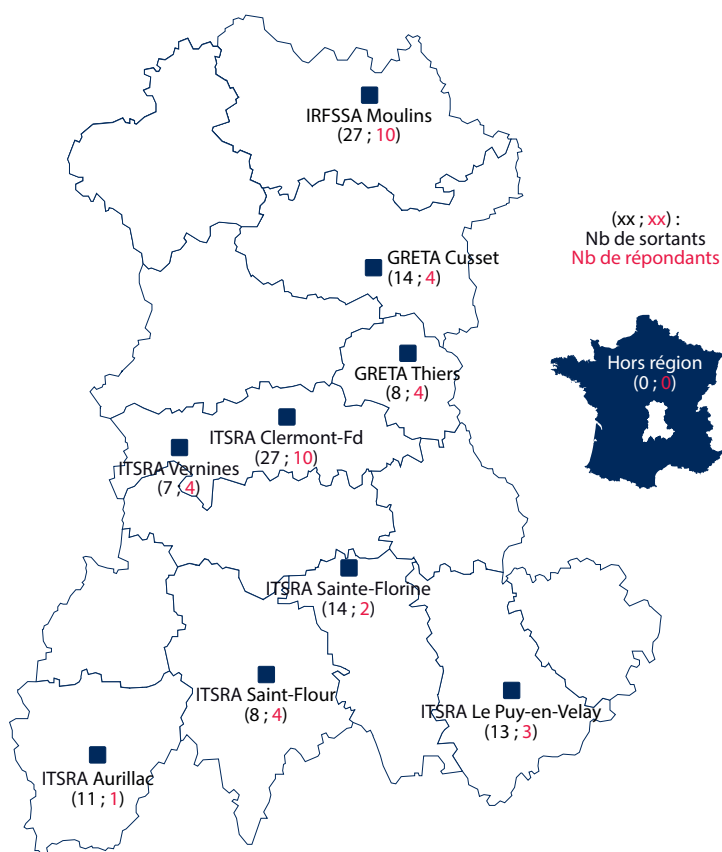
Plus de 9 répondants sur 10 sont des femmes.

73% des répondants ont 30 ans et plus\*\*.

### Quel est leur âge ?



### Dans quel institut de formation ont-ils été formés ?



Trois instituts agréés par la Région, répartis sur 9 sites de formation, proposent la certification d'auxiliaire de vie sociale en formation initiale en Auvergne.

24% des répondants sont formés, respectivement, sur le COTEF de Moulins et de Clermont-Ferrand.

Les taux de réponse varient de 9% pour le site de l'ITSRA d'Aurillac à 50% au GRETA de Thiers ou 57% sur Vernines.

### Ont-ils obtenu leur diplôme ?

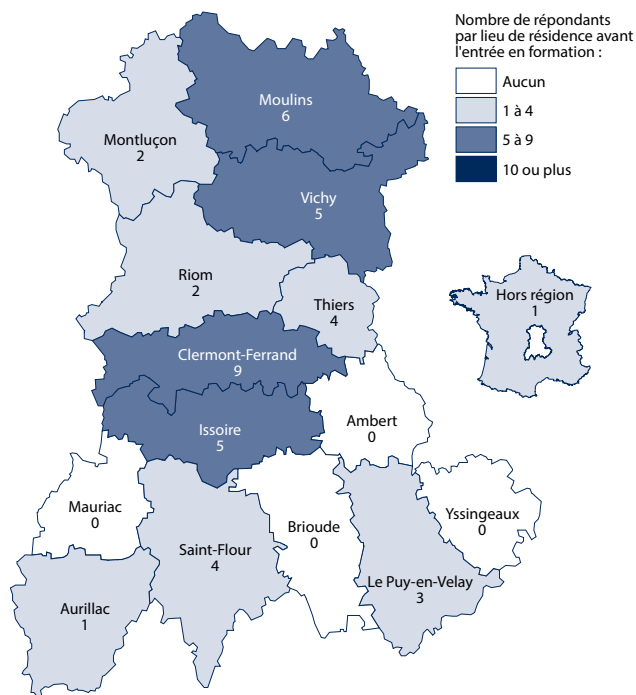
85% des répondants mentionnent l'obtention du diplôme d'auxiliaire de vie sociale.

\*\* L'âge calculé est celui à la sortie de formation. L'âge estimé à l'entrée est de 1 an inférieur.



## LA SITUATION DES RÉPONDANTS AVANT L'ENTRÉE EN FORMATION

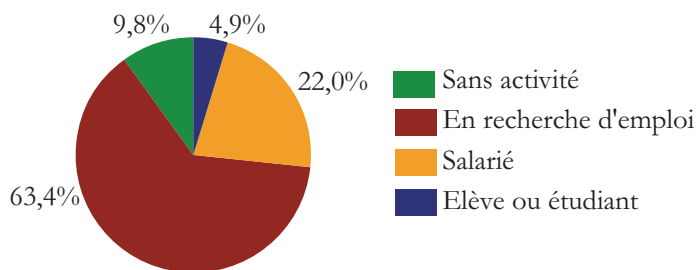
### Quel était leur lieu de résidence avant l'entrée en formation ?



21% des répondants résidaient sur le COTEF de Clermont-Ferrand et 12% sur ceux de Vichy ou d'Issoire avant leur entrée en formation.

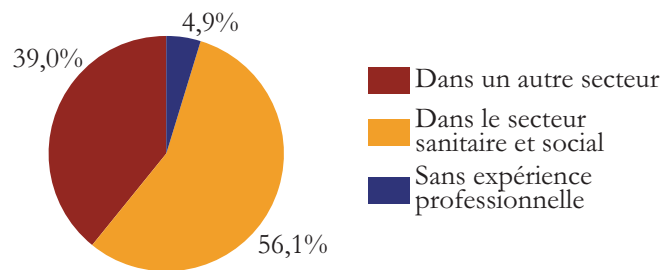
Le rapprochement lieu de formation - lieu de résidence antérieure met en évidence que trois répondants sur quatre résidaient auparavant sur leur COTEF de formation.

### Quel était leur statut professionnel avant l'entrée en formation ?



Avant d'intégrer la formation d'auxiliaire de vie sociale, 85% des répondants étaient actifs (salariés ou en recherche d'emploi), 63% étant sans emploi.

### Quelle était leur expérience professionnelle avant l'entrée en formation ?



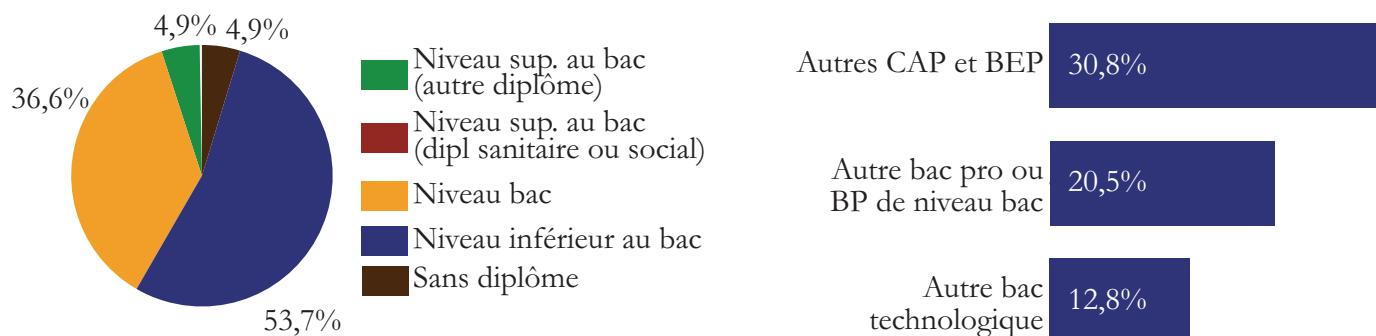
95% des répondants avaient une expérience professionnelle antérieure dont, pour près de 6 sur 10, dans le secteur sanitaire et social.

L'analyse du statut et de l'expérience professionnels suggère que le public entrant en formation mêle professionnalisation et reconversion.



## LA SITUATION DES RÉPONDANTS AVANT L'ENTRÉE EN FORMATION (SUITE)

Quel était le niveau du dernier diplôme ou titre obtenu avant l'entrée en formation ?



54% des répondants étaient titulaires d'un diplôme de niveau inférieur au bac et 36% d'un niveau bac avant leur entrée en formation. Cette répartition entre niveau 4 et niveaux inférieurs est confirmée par l'examen des principaux diplômes, avec 13 répondants titulaires de bac et 12 de CAP ou de BEP.

A l'entrée en formation, 70% des répondants avaient obtenu leur dernier diplôme depuis 10 ans ou plus (en moyenne depuis 15,2 ans).

### Avaient-ils suivi une préparation au concours d'entrée dans la formation ?

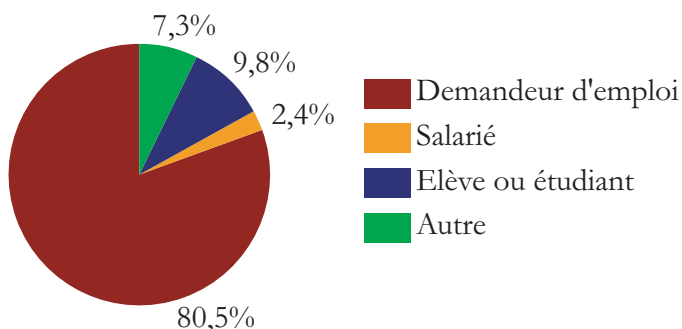
12% des répondants indiquent avoir suivi une préparation au concours (5 personnes). Cette préparation s'est effectuée au sein d'un organisme de formation (autre qu'un lycée) et dans une structure publique.



## LA SITUATION DES RÉPONDANTS PENDANT LEUR FORMATION

### Quel était leur statut professionnel pendant la formation ?

80% des répondants avaient le statut de demandeur d'emploi pendant la formation.



### Etaient-ils en formation partielle ?

5 répondants ont déclaré être en formation partielle dont 4 en formation passerelle (détention d'un diplôme donnant droit à dispense du concours et de certains modules de formation) et 1 en reprise de cursus suite à une interruption de formation.

L'obtention de la dispense datait de plus d'un an, pour les 5 répondants.

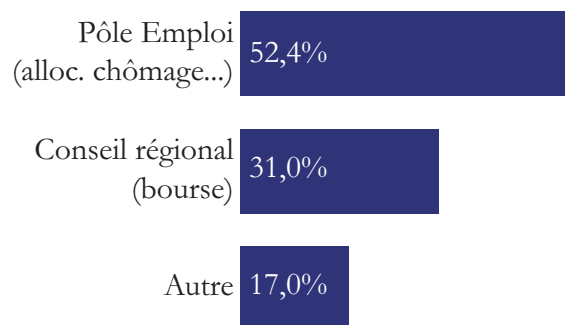
Le nombre de modules à valider était de 4 pour chacune des 5 personnes. A l'issue de la formation, 3 des 4 répondants avaient validé la totalité des modules suivis.

### De quelle(s) ressource(s) financière(s) ont-ils bénéficié pour leur vie quotidienne pendant la formation ?

90% des répondants ont déclaré avoir bénéficié d'une aide ou d'une ressource financière pour leur vie quotidienne.

Parmi eux, 52% ont perçu une allocation Pôle Emploi, 31% une bourse du Conseil régional, etc..

A noter qu'une même personne peut bénéficier de plusieurs aides ce qui explique que le cumul des pourcentages dépasse 100%.

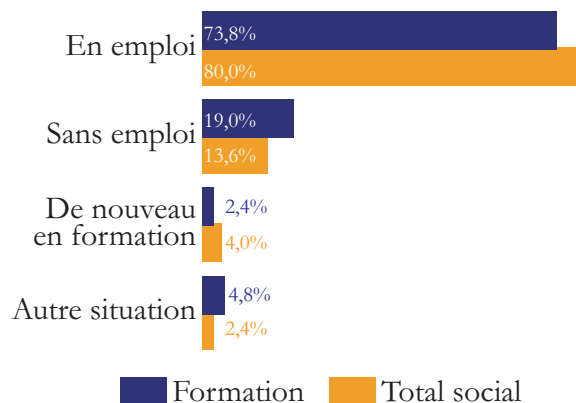




## LA SITUATION 6 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION

### Quelle était leur situation professionnelle ?

74% des répondants étaient en emploi 6 mois après la formation (31 personnes) contre 80% pour l'ensemble des répondants des formations sociales.

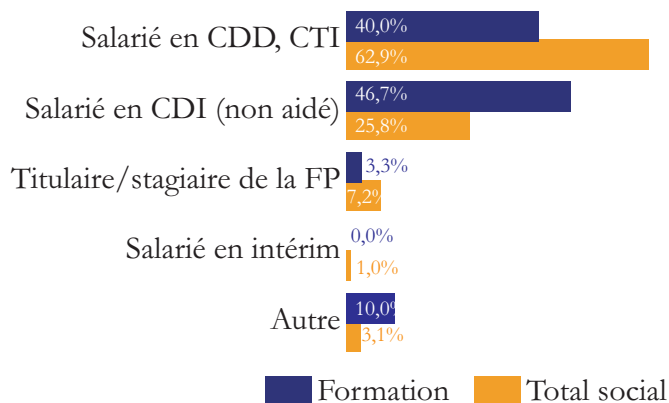


**NB : l'analyse se concentre, par la suite, sur la situation d'emploi.**

### Quel était l'intitulé du poste occupé ?

71% des répondants exerçaient le métier d'auxiliaire de vie sociale.

#### Quel était leur statut professionnel ?

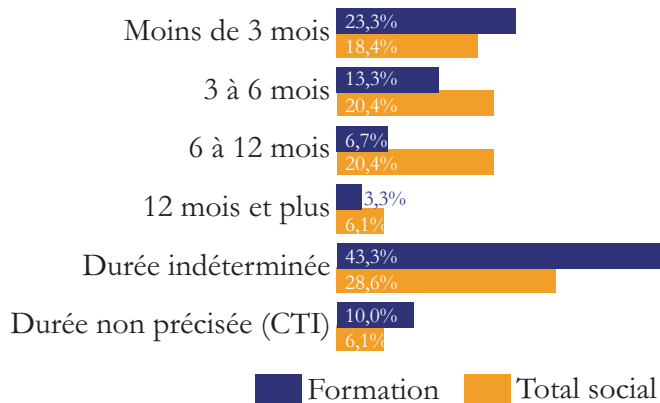


47% des répondants étaient en CDI contre 26% pour l'ensemble des sortants de formation sociale, 40% en CDD ou CTI.

Au global, la moitié des répondants était en emploi stable\*, contre un tiers pour les formations sociales.

97% des répondants n'étaient pas en emploi aidé.

#### Quelle était la durée du contrat ?



Les auxiliaires de vie sociale occupaient un emploi à durée indéterminée dans 43% des cas après leur sortie de formation (29% pour l'ensemble des répondants des formations).

\* : CDI, stagiaires/titulaires de la FP, professions libérales

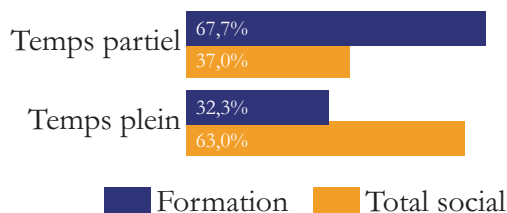


## LA SITUATION 6 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION (SUITE)

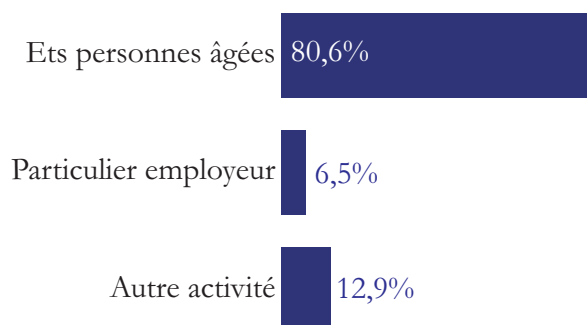
### Quel était le temps de travail ?

Plus des deux tiers des répondants exerçaient leur activité à temps partiel contre 37% pour l'ensemble des répondants des formations sanitaires.

Le temps partiel (21 personnes concernées) est subi dans 62% des cas.

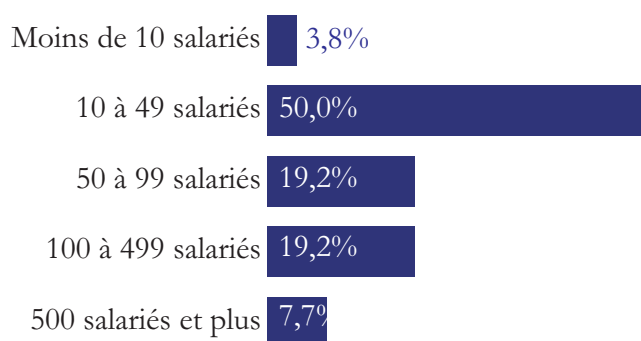


### Quelle est la nature de l'activité de l'établissement employeur ?



Près de 81% des répondants exerçaient leur activité au sein d'un établissement pour personnes âgées (EHPAD, service de maintien à domicile...).

### Quelle est la taille de l'établissement employeur ?

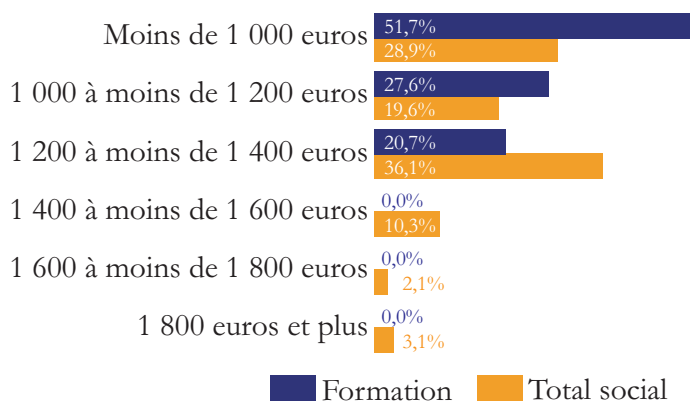


54% des répondants exerçaient leur activité au sein d'un établissement de moins de 50 salariés.

### Quel était le salaire net mensuel en euros (primes incluses) ?

52% des répondants déclaraient gagner moins de 1 000 euros nets mensuels (contre 29% pour l'ensemble des répondants des formations sociales). A noter la sur-représentation sur les tranches de salaire inférieures et l'absence sur les tranches supérieures.

Le salaire net mensuel moyen est de 1 014€, inférieur de près de 17% à celui perçu par l'ensemble des répondants des formations sociales (1 184 €). Ce salaire nettement plus faible est à mettre en relation avec une prédominance du temps partiel.

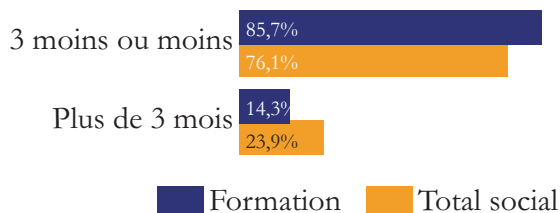






## LA SITUATION 6 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION (SUITE)

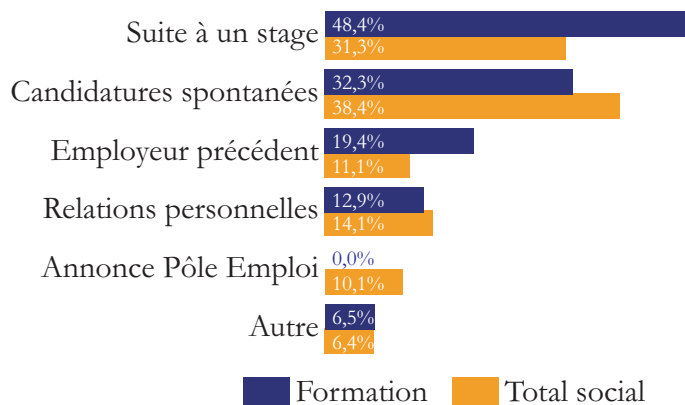
### Quelle a été la durée d'obtention de l'emploi ?



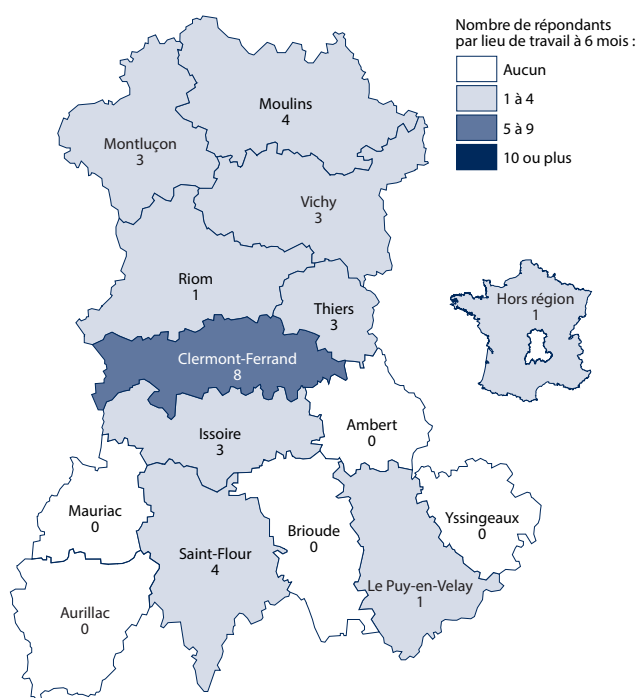
86% des répondants ont obtenu leur emploi au maximum 3 mois après leur sortie de formation contre 76% pour l'ensemble des répondants des formations sociales.

Le stage est le mode d'obtention de l'emploi le plus fréquent (48% des réponses) devant la candidature spontanée (32%) et l'employeur précédent (19%).

### Quel a été le mode d'obtention de l'emploi ?



### Quel était le lieu de travail ?



26% des répondants travaillaient sur le COTEF de Clermont-Ferrand, 13% sur le territoire de Moulins et le même pourcentage sur celui de Saint-Flour.

83% des répondants exerçaient leur activité sur leur lieu de résidence antérieur (part variant de 50% sur le territoire de Moulins à 100% sur celui de Saint-Flour).

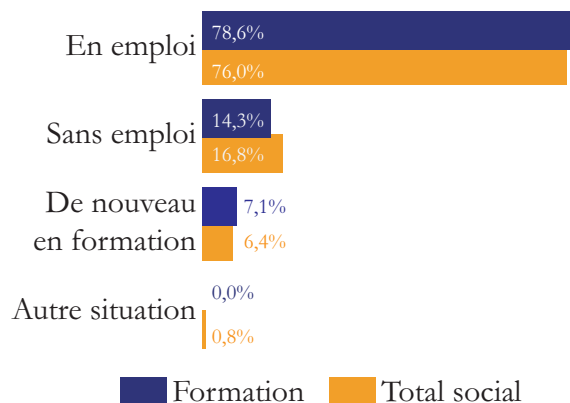


## LA SITUATION 12 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION

### Quelle était leur situation professionnelle ?

79% des répondants étaient en emploi 12 mois après la formation (33 personnes), contre 76% pour l'ensemble des répondants des formations sociales.

Cette part est supérieure de près de 5 points au pourcentage enregistré à 6 mois.



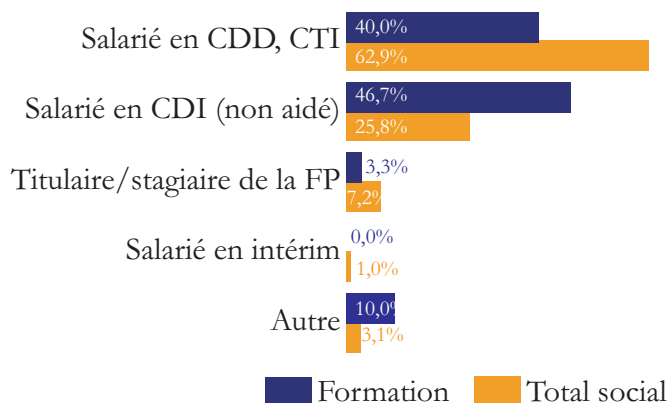
**NB : l'analyse se concentre, par la suite, sur la situation d'emploi.**

### Quel était l'intitulé du poste occupé ?

71% des répondants exerçaient le métier d'auxiliaire de vie sociale.

Les autres postes mentionnés sont ceux d'agent de service hospitalier (3 personnes) ou d'auxiliaire de soins (1 personne)...

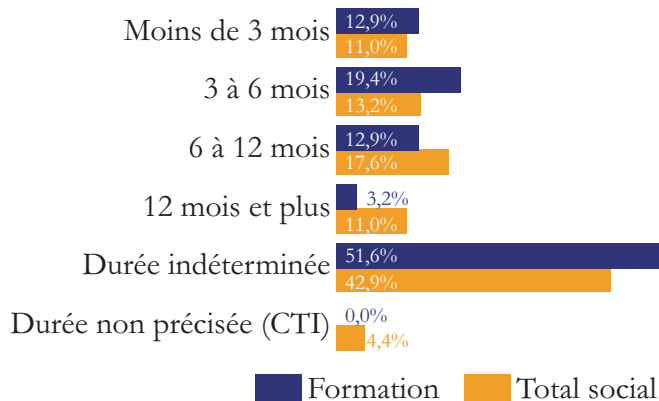
### Quel était leur statut professionnel ?



52% des répondants étaient en emploi stable, tous en CDI (*versus* 43% pour l'ensemble des formations sociales).

La part de l'emploi stable a augmenté de près de 2 points en 6 mois pour les AVS.

### Quelle était la durée du contrat ?



52% des répondants occupaient un emploi à durée indéterminée (+8 points en 6 mois).

Les auxiliaires de vie sociale se voient proposer des contrats de plus courte durée que l'ensemble des sortants de formations sociales : ainsi, 32% occupaient un emploi de durée inférieure à 6 mois (*versus* 24%) et 16% un contrat de 6 mois et plus (contre 29%).



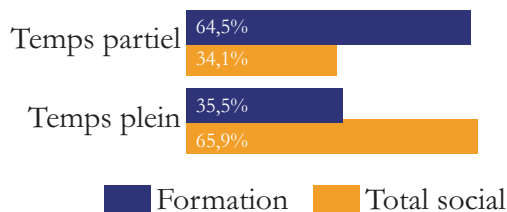


## LA SITUATION 12 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION (SUITE)

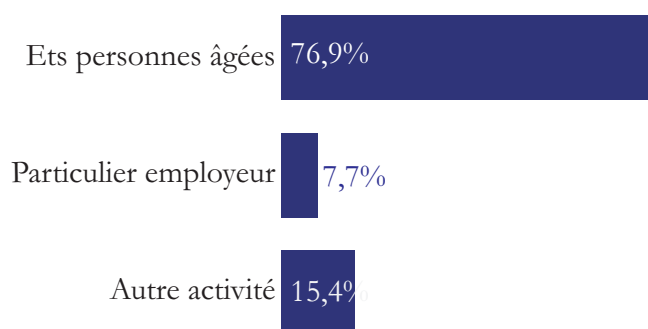
### Quel était le temps de travail ?

65% des répondants exerçaient leur activité à temps partiel (34% pour les formations sociales). Cette part recule de plus de 3 points en 6 mois.

Le temps partiel (20 personnes) est subi dans 70% des cas.

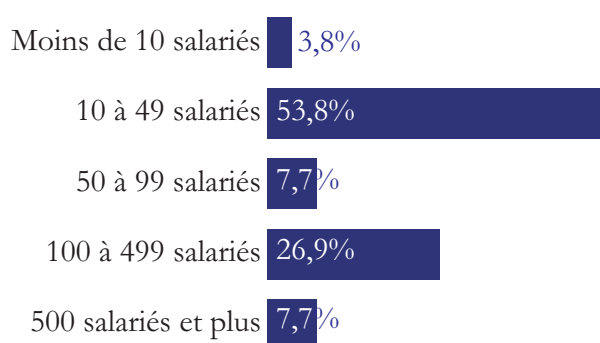


### Quelle était la nature de l'activité de l'établissement employeur ?



77% des répondants exerçaient leur activité au sein d'un établissement pour personnes âgées (EHPAD, service de maintien à domicile...), part en recul de 4 points en 6 mois.

### Quelle était la taille de l'établissement employeur ?

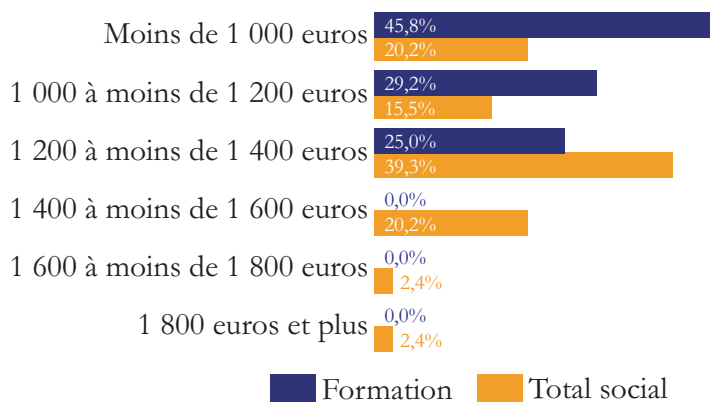


58% des répondants exercent leur activité au sein d'un établissement de moins de 50 salariés, part en recul de 4 points en 6 mois (à rapprocher de l'évolution de l'activité de l'établissement employeur).

### Quel était le salaire net mensuel en euros (primes incluses) ?

75% des répondants déclarait gagner moins de 1 200 euros nets mensuels (contre 35% pour l'ensemble des répondants des formations sociales).

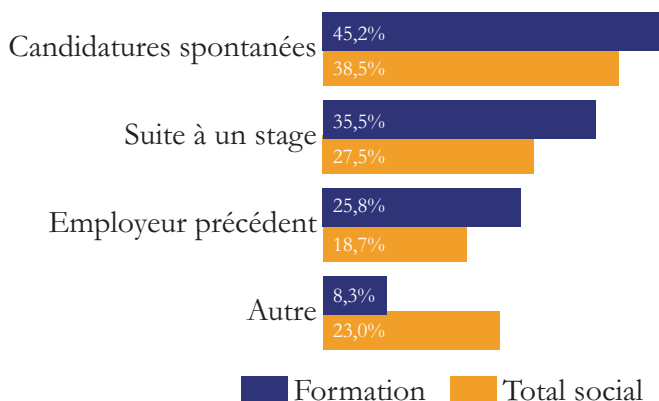
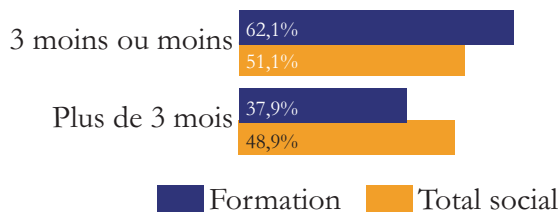
Le salaire net mensuel moyen est de 1 042 € (en croissance de 3% en 6 mois), mais inférieur de 20% à celui perçu par l'ensemble des répondants des formations sociales (1 249 €).





## LA SITUATION 12 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION (SUITE)

Quels ont été la durée et le mode d'obtention de l'emploi ?

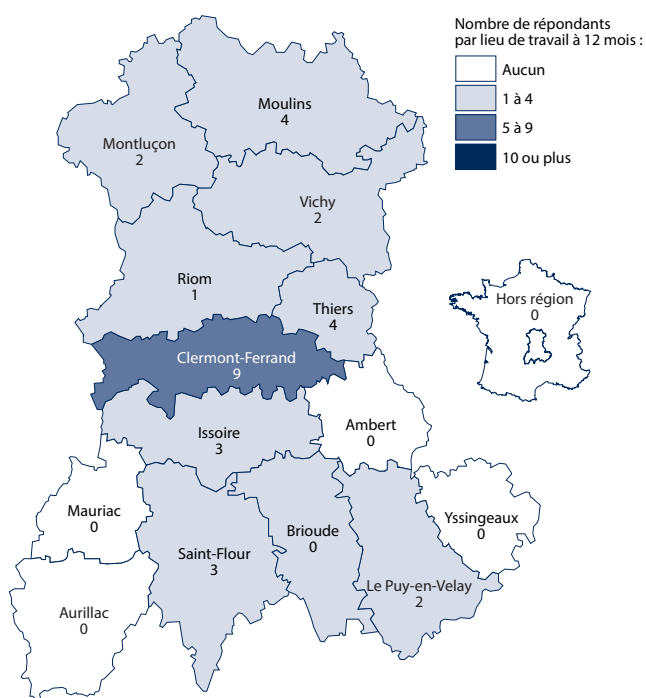


62% des répondants ont obtenu leur emploi au maximum 3 mois après leur sortie de formation, contre 51% pour l'ensemble des formations sociales.

La candidature spontanée et le stage sont les modes d'obtention de l'emploi les plus fréquents (45% et 35% des citations).

Quel était le lieu de travail ?

90% des répondants travaillaient en Auvergne, tous sur leur lieu de résidence antérieur.





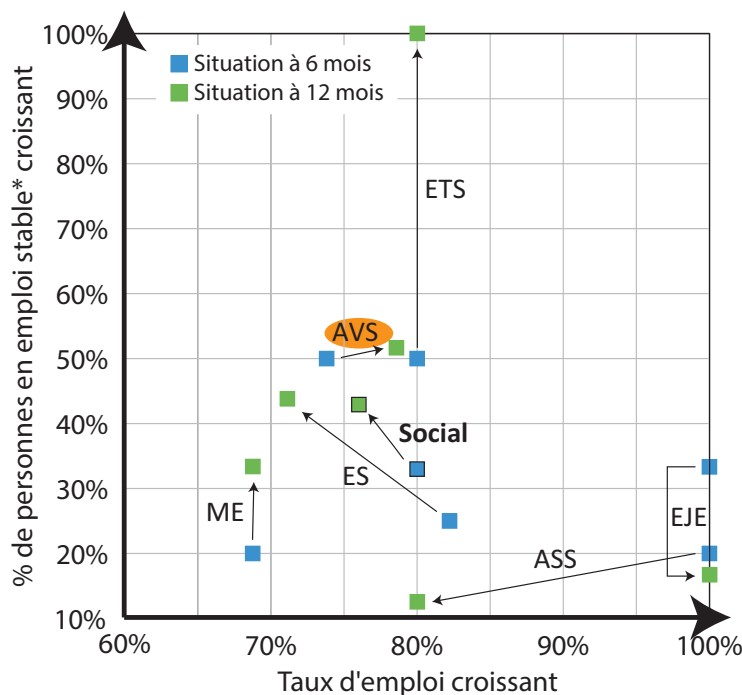
## SYNTHÈSE

### Taux d'emploi et stabilité

Les sortants de la formation d'auxiliaire de vie sociale enregistrent une évolution très significative du taux d'emploi et une progression, quoique moindre, de la part d'emploi stable entre la situation à 6 mois et celle à 12 mois.

Ainsi, le taux d'emploi augmente de près de 5 points, de 74% à 79% (-4 points en 6 mois pour l'ensemble des répondants des formations sociales).

Le taux d'emploi stable évolue de +2 points en 6 mois (+10 points pour les sortants de formations sociales).

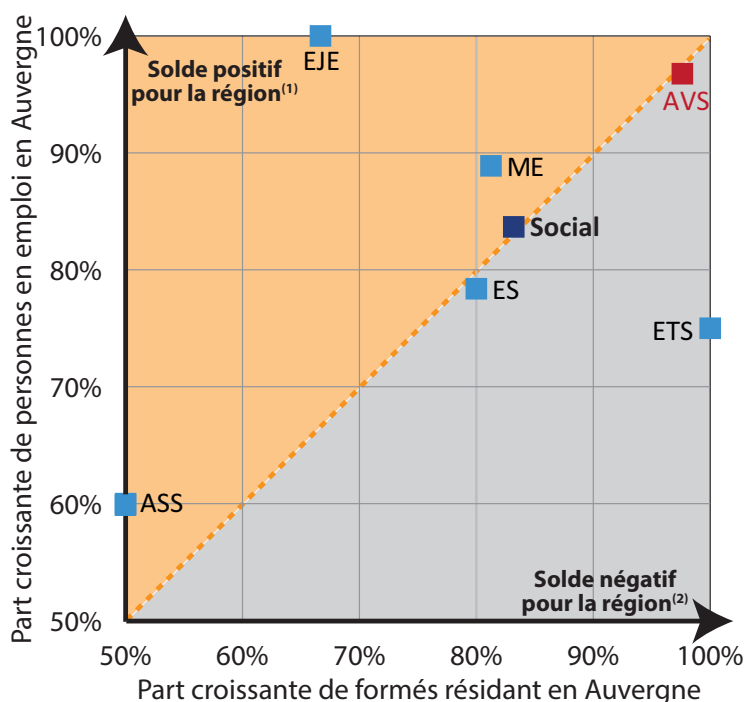


### Lieux de résidence antérieure et de travail à 6 mois

Pour la région, **le solde d'auxiliaires de vie sociale est équilibré**. Ainsi, les formés étaient à 97% des résidents auvergnats et 97% sont restés pour travailler en Auvergne.

La situation est comparable à celle de la moyenne toutes formations sociales confondues (solde nul), la formation d'auxiliaire de vie sociale se distinguant, néanmoins, par des parts de personnes résidant ou travaillant en Auvergne plus importantes.

Ces résultats doivent être confirmés par le suivi de plusieurs cohortes de sortants de formation.



(1): plus de personnes en emploi que de personnes formées  
 (2): moins de personnes en emploi que de personnes formées

### Comparatif de la situation à 12 mois des sortants de 2012 et 2013

Le comparatif de la situation sur le marché du travail entre les sortants de 2012 et ceux de 2013 n'a pu être réalisé, le nombre de répondants en 2012 étant insuffisant (12 personnes).

# L'INSERTION DES SORTANTS DE FORMATIONS PARAMÉDICALES ET SOCIALES

## GLOSSAIRE

**ASS** : Assistant de service social

**AVS** : Auxiliaire de vie sociale

**Bac ST2S-SMS** : Bac technologique Sciences et Technologies de la Santé et du Social (remplace le bac Sciences Médico-Sociales depuis 2007)

**CAF** : Caisse d'Allocations Familiales

**CRA** : Conseil Régional Auvergne

**DE** : Demandeurs d'emploi

**EHPAD** : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

**EJE** : Educateur de jeunes enfants

**ES** : Educateur spécialisé

**ETS** : Educateur technique spécialisé

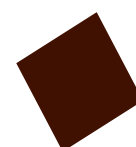
**Formation partielle** : Cours partiel suivi par des personnes titulaires de certains titres ou diplômes, ou s'inscrivant dans le cadre d'un parcours VAE

**FP** : Fonction Publique

**ME** : Moniteur éducateur

**SIAD** : Services d'intervention à domicile

**TISF** : Technicien d'intervention sociale et familiale



**Contact : CARIF OREF Auvergne**  
16b rue Fontgiève - 63 000 Clermont-Ferrand  
Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

**Portail : <http://www.formationauvergne.com/>**  
**<http://www.pro.formationauvergne.com/>**  
**Mail : [oref@cariforef-auvergne.org](mailto:oref@cariforef-auvergne.org)**

